

ESPRIT DE NOTRE SÉJOUR

Nous proposons aux jeunes de 12 à 17 ans, un séjour en Suisse, dans le Valais, à Arolla, une petite station de ski au fond du Val d'Hérens. Ce séjour est ouvert aux jeunes qui veulent vivre un temps de vacances et d'amitié claire, une vie spirituelle soutenue, puisée à la source de l'Evangile et qui sont prêts à entrer généreusement dans une vie communautaire avec le partage des tâches quotidiennes.

Chaque matin, un enseignement sera donné sur un thème fondamental de la foi et de la vie chrétienne.

Nous skierons l'après-midi entre 13H30 et 17H00.

La messe et la prière seront au coeur de notre vie quotidienne, un temps d'adoration et de confession sera proposé au cours du séjour.

Le soir, à la veillée, il y aura aussi la place pour la détente, les chants et les jeux...



INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPART le dimanche 2 mars, à Paray-le-Monial à 11h, à la gare de Mâcon-Loché TGV à 12h.

*Prévoir un pique - nique pour le dimanche midi et un autre pour le dimanche soir.

RETOUR le samedi 8 mars, à la gare de Mâcon-Loché TGV à 14h, à Paray-le-Monial à 15h.

PENSEZ DÉJÀ A EMPORTER

Pour le ski (il peut faire parfois - 20° en haut des pistes) : prévoir un bonnet, des gants, un anorak, des chaussettes chaudes, de bonnes chaussures ou après-ski, un bon pantalon. des lunettes de soleil, crème solaire à fort indice (nous sommes près des glaciers).

Pour le chalet : de quoi écrire, la Bible, instruments de musique (important).

Merci de laisser à la maison les jeux et appareils électroniques.

Les téléphones portables sont mis de côté au début du séjour.

*Une lettre complémentaire d'information vous parviendra dans le courant du mois de janvier avec une fiche sanitaire de liaison à nous retourner, ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité et de la carte européenne d'assurance maladie (à demander à votre Caisse d'Assurance Maladie).

Cotisation d'adhésion à l'Association Verso l'Alto pour l'année 2014 :

- individuelle : 10 €
- familiale : 15 €
- de soutien : 40 €



Bulletin d'inscription, à renvoyer dès que possible à
(inscriptions retenues par ordre d'arrivée)

Odile Michon, Grenot, 71160 Rigny sur Arroux

03 85 53 24 86

association.versolalto@gmail.com

www.associationversolalto.com

JE SOUSSIGNÉ(E).....

AUTORISE MON FILS/ MA FILLE.....

CLASSE.....NÉ(E) LE

DEMEURANT.....

TÉL.....Email parents

à participer au séjour de ski organisé par l'Association Verso l'Alto en Suisse, à Arolla, du 2 mars au 8 mars 2014.

[merci de cocher les cases suivantes le cas échéant]

☐ Je donne autorisation d'intervention chirurgicale en cas d'urgence, sur avis exprès du médecin

☐ Mon fils - ma fille - bénéficie bien d'une assurance de responsabilité civile [joindre l'attestation]

☐ Mon fils - ma fille bénéficie d'une Assurance Assistance effective en Suisse [joindre l'attestation]

☐ Mon fils - ma fille bénéficie d'une Assurance Neige effective en Suisse [joindre l'attestation]

☐ Un hélicoptère est couvert par l'assurance à concurrence de 2000 Euros [joindre l'attestation]

☐ J'autorise les organisateurs à prendre des photos de mon enfant pour une éventuelle diffusion sur les tracts et le site de l'Association.

Ci-joint mon règlement à l'ordre de l'Association Verso l'Alto, soit

*la cotisation à l'Association :

*un acompte de 145 Euros ou la totalité du règlement du séjour

* FAIT À.....LE.....

* Signature des parents



LIEU D'HÉBERGEMENT

«Colonie Edelweiss» 1986 AROLLA - Suisse
Tél (en cas de nécessité) : 0041 27 283 15 14

Assurances Nous vous remercions d'envoyer l'ensemble des attestations d'assurance ainsi que les renseignements complémentaires demandés ci-dessous.

*Responsabilité civile

*Assistance : prévoir aussi une assurance Assistance valable pour la Suisse. En général les jeunes en bénéficient d'une, comprise dans les contrats d'assurance familiale (multirisques, habitation), scolaire ou encore automobile. Cette assurance est obligatoire. Voir si cette assistance n'est pas comprise dans l'assurance Sports de neige / activités sportives.

*Individuelle accident : Il est conseillé de faire bénéficier votre enfant d'une assurance individuelle accident qui le couvre dans le cas où la responsabilité d'un tiers n'est pas engagée.

*Secours sur pistes : Sports de neige / activités sportives : Les assurances scolaires couvrent souvent les activités sportives, dont le ski pratiqué en dehors de l'école et du temps scolaire. Vérifier que votre assurance prend en charge et rembourse en cas d'accident de ski et notamment pour les secours sur piste. Cette assurance est obligatoire.

Hélicoptage : en cas d'accident, l'évacuation de la station se fait en hélicoptère (coût de 2000 euros). Vérifier que l'hélicoptage est couvert par votre assurance à cette hauteur là. Nous pourrions prendre une assurance hélicoptage (15 euros non compris dans le prix du séjour) si cela est nécessaire, mais pas une assurance sports de neige / activités sportives.

Prix du séjour : 355€ tout compris : transport, logement, nourriture, skis et chaussures, remontées mécaniques (Hors assurance hélicoptage).

*Tarif dégressif pour les familles nombreuses : 2ème enfant : 320€
3ème enfant : 300€*

Ce séjour est organisé pour les paroisses
Sacré-Cœur en Val d'Or (Paray-le-Monial)
Saint Just de Bretenières (Chalon sur Saône)

L'association Verso l'Alto est enregistrée à la préfecture de Mâcon en Saône et Loire.

Le séjour est déclaré régulièrement auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Saône et Loire. Il est encadré par des personnes titulaires des diplômes nécessaires (BAFD et BAFA).

Ce séjour est accompagné par

père Thierry de Marsac

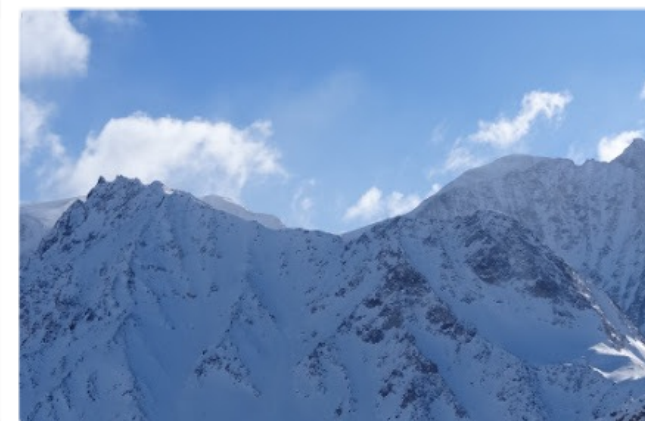
et dirigé par

père Grégoire Drouot

gregoire.drouot@gmail.com

06 71 83 68 58

AROLLA 2014



en Suisse
du dimanche 2 mars
au samedi 8 mars

Séjour de ski organisé pour la paroisse du Sacré-Cœur en Val d'Or par l'Association Verso l'Alto pour les jeunes de 12 à 17 ans